

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023





SOMMAIRE

Édito	<u>04</u>
Un collectif en mouvement	<u>05</u>
Espace de travail	<u>07</u>
Vie statutaire	<u>09</u>
Actions structurantes	<u>11</u>
Outils du réseau	<u>15</u>
4 orientations	<u>17</u>
Pour une société qui relève les défis des transitions	<u>18</u>
Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire	<u>21</u>
Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous	<u>25</u>
Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme	<u>29</u>
Lutter contre les idées d'extrême-droite	<u>32</u>
Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire <i>dans le contexte des élections européennes 2024</i>	<u>34</u>

Annexe 1 : Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Annexe 2 : Associations membres en 2023

ÉDITO



2023 : un Cnajep qui propose et qui agit !

Dès le début de l'année 2023 le Cnajep s'est attelé à **donner forme à la Charte des engagements réciproques JEP** dans la suite des RNEP et de l'Agorajep de décembre 2022. Un travail collectif, qui s'est construit en parallèle de **rencontres territoriales de l'éducation populaire**, préparant ainsi les futures rencontres nationales de 2024.

Le Cnajep a su prouver tout au long de l'année **sa capacité à faire collectif**. Que ce soit au sein du Comité de filière animation aboutissant à **36 propositions** communes pour transformer, faire évoluer et renforcer la filière ; ou au CNR Jeunesse avec **deux contributions au débat et un communiqué commun** pour dénoncer « *un empilement de dispositifs plutôt qu'une politique cohérente* ». Une *mobilisation collective particulièrement forte autour des enjeux de « démocratie, droits et libertés »* et de la **mobilisation contre le Contrat d'engagement républicain**, avec une impulsion que nous avons portée au sein du Mouvement associatif.

En 2023, les **enjeux démocratiques** ont été plus que jamais au cœur de nos inquiétudes et de nos expressions collectives, comme avec **la loi Asile et Immigration**, un texte qui « *fait sauter des digues, laissant le champ libre à une xénophobie aujourd'hui complètement décomplexée* ». Face à cela, nous nous sommes exprimés, **avec plus de 120 organisations**.

Mais au-delà d'une voix à porter, nous avons souhaité **outiller notre réseau**. C'est pour permettre aux associations de se renforcer face à ce contexte d'une **démocratie fragilisée** que le chantier de « **Lutte contre les idées des extrêmes droites** » s'est concrétisé en 2023 à travers un parcours de formation et la mise à disposition d'outils dans un espace en ligne dédié. Une dynamique pour mieux comprendre, analyser les ressorts de la prolifération des idées d'extrême-droite, afin de **mieux agir au niveau de nos organisations**.

Outiller aussi **tout au long de l'année** avec des webinaires sur l'esprit critique, sur les logiciels libres, sur le renouvellement de l'agrément JEP ou encore avec l'espace dédié au dialogue structuré territorial.

En 2023, lors de l'**Agorajep** du 15 décembre nous nous demandions « *quels chemins ouvrir collectivement pour permettre aux jeunes de ne plus subir précarités et discriminations, de se déplacer et de se rencontrer, de pouvoir agir face aux transformations écologiques et de participer pleinement à la vie démocratique ?* ». Ce que nous souhaitions ce jour-là c'est continuer à offrir **un espace continu de réflexion**, de **confrontation d'idées** et de **propositions** sur les grands enjeux de notre secteur et de l'actualité. Ce que nous souhaitions, c'est **mettre en action** ce que porte l'éducation populaire : **une société égalitaire, juste, solidaire, écologique et inclusive où chacun et chacune peut vivre dans la dignité, construire sa place, avoir un rôle, trouver son utilité sociale. Une société qui lutte contre les déterminismes sociaux, les discriminations et les racismes et agit pour construire la paix.**

Timothée Brun, Jean-Baptiste Clerico, Arnaud Tiercelin,
coprésidents du Cnajep

UN COLLECTIF EN MOUVEMENT



Organisation du Cnajep en 2023



Groupe de travail

- Commissions permanentes
- Groupes d'appui

Instances

- Assemblée permanente des membres / Assemblée générale
- Comité exécutif et d'animation
- Bureau

Équipe

- Déléguée générale
- Déléguée générale adjointe
- Directrice administrative, financière et vie du réseau
- Chargée de projet Dialogue structuré
- Chargée de communication en alternance
- Chargée de projet Citoyenneté et territoires



Commissions, groupes de travail, webinaires, représentations extérieures

540 journées bénévoles



Vie statutaire

263 journées bénévoles

Espaces de travail

Commission Éducation populaire

YANN RENAULT (FRANCAS)/JEAN-BAPTISTE CLERICO (CEMEA)
6 réunions

Groupes d'appui

Éducation populaire et culture

7 réunions

Transition écologique

3 réunions

Science et esprit critique

Olivier LAS VERGNAS (AFA)
4 réunions

Formation professionnelle qualifiante

Charlotte SIMON (CEMEA)
Noël PRIoux (UFCV)
3 réunions

Représentations

- Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP)
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)
- Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE)
- Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI)
- Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)
- Réingénierie des diplômes JEP

Commission Animation territoriale

Ariane JOURDAN (SGDF)
5 réunions

Espaces de travail

Commission Europe et International

Bastien DEGARDIN (FAGE) /
Antoine CHABAL (JEUNES
EUROPEENS-France)
4 réunions

Groupes d'appui

Franco-allemand
Maxime BOITIEUX (PEC)
2 réunions

**Dialogue Structuré
Territorial**
5 réunions

Représentations

- Coordination Sud
- France Volontaires
- Office franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- Office franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)
- Forum européen de la jeunesse
- Comités Erasmus + Jeunesse et Sports
- Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)
- Conseil Consultatif sur la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Commission politique jeunesse

Lucie BOZONNET (MRJC)
Timothée BRUN (FAGE)
8 réunions

Groupes d'appui

Animation volontaire
Anne CARAYON (JPA)
Laurent BRUNI (UFCV)
2 réunions

**Violences Sexistes et Sexuelles
en milieu ACM**
Lucie BOZONNET (MRJC)
3 réunions

Représentations

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse
- Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

Vie statutaire

Ce **collectif en mouvement** s'adosse à une **vie statutaire démocratique et équilibrée** qui demande une **mobilisation importante** de ses membres.

Depuis la crise sanitaire, le **Bureau du Cnajep** a décidé, de **maintenir une réunion sur deux en visioconférence** pour les instances, comme pour **les commissions permanentes** : commission Animation territoriale, Éducation populaire, Politique jeunesse et Europe/international ainsi que les groupes d'appui : Dialogue structuré territorial, Animation volontaire, Franco-allemand, Formation Professionnelle Qualifiante, Culture et éducation populaire, Sciences et esprit critique, Transition écologique, Animation volontaire, Violences Sexistes et Sexuelles.

En effet, nous avons constaté que **le travail en visioconférence** favorise une mobilisation plus forte de nos membres.

Par ailleurs, les **instances du Cnajep** ont décidé de **poursuivre le fonctionnement en co-présidence**. Cette co-présidence animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Lucie Bozonnet, vice-présidente Politique jeunesse et Yann Renault, vice-président Éducation populaire de juin 2022 à juin 2023 et par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Timothée Brun, vice-président Politique jeunesse et Jean-Baptiste Clerico, vice-président Éducation populaire par la suite.



Assemblée permanente des membres /Assemblée générale

L'ensemble des membres : associations et Crajep
3 réunions (2 APM et 1 AG)

Comité exécutif et d'animation

24 membres

AFA, AFOCAL, ANACEJ, ANIMAFAC, CEMEA, CMJCF, CNFR, COTRAVAUX, CPCV, EEDF, EEUDF, FAGE, FCSF, FEDERATION DES AROEVEN, FEDERATION LEO LAGRANGE, FRANCAS, JEUNES EUROPEENS-France, JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, PEUPLE ET CULTURE, SGDF, UFCV, UNHAJ

6 réunions



Bureau

9 membres

Marc GUIDONI (AFOCAL)

Jean-Baptiste CLERICO (CEMEA)

Bastien DEGARDINS/ Timothée BRUN (FAGE)

Claude GASSMANN (FCSF)

Antoine CHABAL (Jeunes Européens – France)

Yann RENAULT/ Pierre BENSALLA (FRANCAS)

Lucie BOZONNET (MRJC)

Ariane JOURDAN (SGDF)

Arnaud TIERCELIN (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT)

7 réunions

Vie statutaire

Conférence annuelle Président.e.s et/ou DG des associations membres

La **Conférence annuelle** des Président.e.s et/ou Délégué.e.s général.e.s est un **temps privilégié** pour **construire un Cnajep qui pèse dans les débats**, et où les **volontés politiques de chaque membre doivent pouvoir s'exprimer**. Elle s'est réunie en janvier pour échanger sur les **RNEP 2024**, l'avancée des **travaux au sein du Comité de filière animation** et réfléchir à comment **poursuivre l'interpellation des Pouvoirs publics** pour que la question des **politiques jeunesse** soit au **cœur des enjeux**, avec une attention à ce qui se passe dans les autres **pays d'Europe**.

Conférence annuelle des Président.e.s et élu.e.s de Crajep

La **Conférence annuelle** des Président.e.s de Crajep est un temps privilégié de débat autour des enjeux d'**animation des territoires**. Elle permet, en outre, d'identifier nos attentes et nos besoins respectifs mais surtout de travailler des projets communs nous permettant de construire **une relation politique plus forte**. Des actions mieux concertées, une **expression commune** co-construite et co-portée entre le niveau régional et national de notre coordination sont des atouts nécessaires pour renforcer la place de nos organisations de jeunesse et d'éducation populaire.

Elle s'est réunie en février pour échanger sur les enjeux majeurs identifiés en 2024, l'interlocution politique et inter-associative dans le contexte de « lutte contre les idées d'extrême-droite », contre la loi immigration, de la mise en œuvre du CER, des RNEP 2024 et du déploiement de la Charte JEP.

Le Cnajep est composé de

- 72 organisations
- 17 Crajep

Liste disponible en annexe



Actions structurantes

PROVOX

Le dialogue UE
Jeunesse en France

La fin de la 9ème campagne

La **9ème campagne** « **S'engager pour une Europe Durable et Inclusive** » s'est terminée le 30 juin 2023. La fin de la campagne a été marquée par **l'adoption de la résolution européenne n°9134/23** « Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États Membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 9e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse » le 15 mai 2023, qui intégrait les recommandations des jeunes européens sur les Objectifs de jeunesse n°10 *Une Europe Verte et Durable* et n°3 *Sociétés Inclusives*.



Le **manuel Provox publié en septembre 2023** reprend toute la matière de la 9ème campagne pour permettre d'initier **un travail de plaidoyer**. Il met en lumière les propositions des jeunes français.e.s avec les recommandations des jeunes européen-ne-s que l'on retrouve dans la Résolution européenne. Il fait également un état des lieux des **initiatives existantes** de la part des associations et des institutions. Enfin, il donne à voir des exemples de **pistes d'actions à mettre en œuvre**. Le manuel Provox existe aussi en **version interactive** en ligne : www.manuelprovox2022-2023.com

Lancement de la 10ème campagne

En juillet 2023, s'est lancée la **10ème campagne** du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse.

Le Dialogue UE Jeunesse s'est attaqué à l'**Objectif jeunesse n°3 « Sociétés Inclusives »**, celui-ci ayant été traité brièvement lors de la précédente campagne.

Cet objectif vise à **“Rendre possible et assurer l'inclusion de tous les jeunes dans la société”**.

La réflexion s'articule autour de sous objectifs :

- Veiller à ce que tous les jeunes marginalisés aient **un accès égal aux environnements d'apprentissage formels et non formels** en tenant compte de toutes les dimensions de l'inclusion.
- **Renforcer les capacités des éducateurs** à travailler avec les jeunes ayant moins d'opportunités
- Renforcer le soutien social en mettant en œuvre **le droit à un salaire décent**, à des **conditions de travail équitables**, à un accès universel à **des soins de santé** de qualité et garantir des mesures spécifiques pour **les jeunes marginalisés**.

Youth Goal #3



Ensemble pour une société inclusive

Actions structurantes

Le lancement de la campagne a été rythmé par la 1ère **Conférence européenne de la jeunesse** qui s'est tenue en **Espagne** du 1er au 4 octobre 2023 à Alicante. Comme à chaque fois, cette 1ère étape a permis d'analyser le cadre thématique de l'objectif et définir des priorités à traiter au cours de la campagne par les jeunes européen·ne·s. Ce sont **Mélissa Hacıane et Mehdi Hmoudane, les deux jeunes délégué.e.s**, ambassadeur.rices de la campagne Provox, qui ont représenté.e.s les jeunes français.e.s.



La délégation pour la France à la Conférence de Molina

Les jeunes délégué·e·s de la 10e campagne Provox

Mélissa Hacıane, 24 ans



Mehdi HMOUDANE, 22 ans

Actions structurantes

Des chiffres clés de 2023

10
MARS

L'Armada de la Participation

Évènement partenaire organisé par l'Établi à Arenberg pour former.

26
AVRIL

Année européenne de la jeunesse

Évènement européen dans le cadre des suites à donner « héritage sur l'intégration de la politique de la jeunesse à tous les niveaux » pour l'Année Européenne de la jeunesse organisé par la présidence suédoise à Bruxelles.

20
JUN

Ressources Provox

Un manuel Provox et un site ressource dédié à la 9ème campagne pour reprendre toute la matière de la campagne et initier un travail de plaidoyer par les organisations d'éducation populaire et de jeunesse

16
DÉC.

Rencontre régionale

Organisée par le Crajep Occitanie pour transposer les recommandations de la 9ème campagne au niveau local.

1
AVRIL

Politiques de jeunesse

Évènement partenaire dans le cadre d'une journée de travail des conseillères et conseillers du CESE alimentée par l'éclairage d'experts du sujet lors d'ateliers aux thématiques diverses.

19
JUN

Comité de pilotage

Évènement de passation au prochain trio de comité de pilotage dans le cadre de la présidence française de l'UE.

5
JUILLET

Rencontre régionale

Organisée par le Crajep Réunion pour revenir sur les recommandations de la 9ème campagne et faire un état des lieux de la 10ème campagne

Actions structurantes

La consultation des jeunes français.e.s



La **1ère phase de la campagne**, de juillet 2023 à février 2024, doit permettre de connaître **les opinions des jeunes** sur les questions d'inclusion. Il s'agit de la phase de consultation qui s'organise de **deux manières en parallèle**. D'une part, via **un sondage en ligne** qui aborde ces enjeux et qui permet d'obtenir des données quantitatives, tous les jeunes français.e.s entre 13 et 30 ans sont invité.e.s à répondre au sondage ; d'autre part, via **des ateliers avec des groupes de jeunes où la thématique est creusée et les questions de fond sont abordées**. Ces ateliers permettent d'obtenir des données qualitatives.

Lors de la 2ème Conférence Européenne de la Jeunesse qui aura lieu à Gand en Belgique, les résultats des consultations menées par les différents Conseils de Jeunesse européens doivent être mis en commun et débattus pour mener à la rédaction de mesures concrètes.

Prochaines étapes

La 10ème campagne « Ensemble pour une société inclusive » **se poursuit jusqu'en décembre 2024** avec plusieurs temps forts tels que **le Festival Provox, qui se déroulera à Rennes du 5 au 7 juillet 2024**.

Ce sera l'occasion pour les délégations Provox de toute la France de se rencontrer, de se réunir et de travailler ensemble sur la rédaction des propositions de résolutions européennes.

Celles-ci seront portées lors de la dernière Conférence Européenne pour la Jeunesse en Hongrie, courant septembre 2024.



www.festival-provox-2024.com

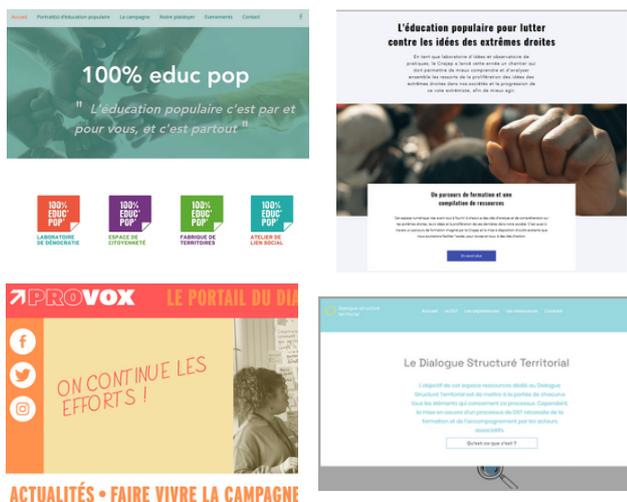
Outils du réseau

Site internet



Le site internet du Cnajep est le support qui permet de mieux connaître le Cnajep et d'y retrouver les ressources ou l'annuaire des membres.

Plusieurs espaces ressource ont aussi été créés pour les projets spécifiques :



Ressources en ligne



Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec un outil de recherche par types de document ou par thématique.

Intranet



Espace dédié aux membres du Cnajep, il est possible d'y retrouver les documents internes des instances et groupes de travail, ainsi que d'y déposer directement des offres de missions ou d'emploi.

Offres de missions & d'emplois



De part son rôle de coordination, le Cnajep est amené à relayer les besoins de ses organisations membres en termes de bénévoles ou de salarié.e.s.

Plus globalement, le site du Cnajep permet de faire connaître les missions et demandes des associations propres au champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette rubrique est l'une des plus consultées sur le site du Cnajep.

Lettre interne



A vocation interne uniquement, la lettre interne permet de combiner l'ensemble des mails que le Cnajep souhaite adresser au réseau.

Ce mailing hebdomadaire permet de donner à voir l'activité du Cnajep, que ce soit sur les rendez-vous politiques, la vie du Cnajep (commissions, groupes de travail, instances) ou pour transmettre des appels à mobilisation. On y retrouve également toutes les semaines une revue de presse.



Revue de presse

Il s'agit là pour le Cnajep d'assurer une mission de veille sur un ensemble de thématiques larges, concernant le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle a vocation à nourrir les réflexions de chacun.e et apporter de l'information pour les espaces de travail.

Outils du réseau



Le Cnajep diffuse ses informations à l'externe (communiqués, participations à des événements, publications...) essentiellement via ses réseaux sociaux. La visibilité continue de s'accroître de manière générale.

Le Cnajep s'adresse en premier lieu à ses associations, c'est sa première cible. Ce sont elles qui vont servir de relais et s'adresser directement à un public plus large. La capacité du Cnajep à transmettre l'information à ses membres et à leur permettre de partager rapidement et facilement est donc primordial et cela reste donc une priorité dans le développement des canaux de communication.

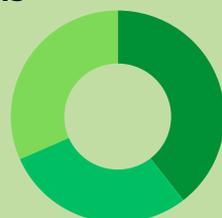
2023 en quelques chiffres

Site internet

63 934 pages vues

Utilisateurs du site

35-44 ans
31.6%



18-24 ans
39.5%

25-34 ans
28.9%

Compte X

4 481 abonné.e.s



Pages Facebook



Page Cnajep : 4 210 abonné.e.s

Page 100% Educ' Pop' : 3 340
abonné.e.s

Meilleure publication Facebook de l'année

Cnajep
11 juillet 2023 · 🌐

Dans le contexte de violences et de récupérations, l'éducation populaire s'engage. Pour Cnajep et Hexopée un avenir commun ne s'inventera pas sans la reconnaissance de la contribution des #assos et de l'#educpop <http://www.cnajep.asso.fr/.../CP-Cnajep-Hexop%C3%A9e...>



L'Etat ne règlera pas la crise actuelle par la seule réponse sécuritaire !
Un avenir commun ne s'inventera pas sans la reconnaissance de la contribution des associations et de l'éducation populaire



HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté

4 ORIENTATIONS



**Pour une société
qui relève les défis
des transitions**



**Pour une société
plus démocratique
construite par et
pour toutes et tous**



**Pour une société
coconstruite avec
l'éducation populaire**



**Pour une société plus
égalitaire qui lutte
contre toute forme
de déterminisme**

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI RELÈVE LES DÉFIS DES TRANSITIONS

“

Le Cnajep doit poursuivre ses analyses sur les transitions écologiques et sur les transformations économiques et sociales. Ce travail doit permettre aux membres du Cnajep de mieux comprendre et d’interroger ensemble notre société.

Il doit permettre de mieux situer la contribution de l’éducation populaire dans une lecture systémique de ces enjeux.

”

MOTION D’ORIENTATION 2023-2027



Pour une société qui relève les défis des transitions

Transition écologique : contribution du Cnajep

Élaborée par le **groupe d'appui Transition écologique**, le Cnajep a publié en mars 2023 une contribution intitulée « **Qui aurait pu prédire ...que l'éducation populaire était le creuset indispensable des transitions** ». Cette contribution identifie que les questions écologiques sont systémiques et appellent un projet global de société qui ne peut être réduit à une dimension environnementaliste.



« En tant qu'acteurs de l'éducation populaire, cette situation nous interpelle et questionne notre rôle, celui que nous avons à jouer dans les grandes mutations socio-économiques et dans les transformations socio-écologiques à venir. L'éducation populaire est une démarche émancipatrice et transformatrice. Elle permet à tout le monde d'observer et d'analyser collectivement le monde qui nous entoure, de mieux le comprendre et de définir une volonté d'agir pour le transformer. Nous avons à défendre un positionnement, des démarches et des outils donnant à voir sans doute notre singularité. »

Extrait de la contribution

Cette contribution a été **mise en débat lors de l'APM du 18 octobre 2023** avec l'intervention de Bénédicte Hermelin, Directrice générale de France Nature Environnement, qui avait été invité à réagir à la contribution.



Pour une société qui relève les défis des transitions

Webinaires Sciences et esprit critique

Le groupe d'appui « Sciences et esprit critique » du Cnajep a réaffirmé en 2021 que l'acquisition et la mobilisation de l'esprit scientifique représentent **un enjeu fondamental de l'Éducation et de la Démocratie** et a lancé un cycle de webinaires portant sur ces enjeux. Ils permettent d'illustrer cela par des témoignages permettant de présenter des actions.

Éducation aux médias et à l'information dans la construction de l'esprit critique ? Mieux s'informer, développer l'esprit critique afin de combattre la désinformation ?

Le croisement entre éducation scientifique et éducation aux médias et à l'information s'est imposé comme une évidence éducative au service du développement de l'esprit scientifique et de l'esprit critique. Le webinaire du **27 septembre 2023** s'inscrit dans cette démarche.



Les programmes qualifiés de sciences ou recherches participatives.

Le webinaire du **29 novembre 2023** était consacré aux programmes qualifiés de sciences ou recherches participatives. Toujours axé sur la question du développement de l'esprit critique et des pratiques ou raisonnements de type scientifique, ce webinaire avait pour objectif d'échanger :

- sur les projets présentés lors des témoignages afin d'en mieux comprendre l'intérêt, les résultats mais aussi les limites,
- sur la diversité de ces actions désignées comme "sciences participatives ou citoyennes" de façon à préciser leurs spécificités ou points communs

POUR UNE SOCIÉTÉ COCONSTRUITE AVEC L'ÉDUCATION POPULAIRE

“

Le Cnajep doit poursuivre la dynamique pour faire vivre la compétence partagée éducation populaire sur l'ensemble des territoires. Il s'agit de promouvoir une compétence partagée éducation populaire mise en œuvre dans le cadre d'une nouvelle alliance entre les AJEP et les Pouvoirs publics.

Le Cnajep doit permettre aux acteurs associatifs JEP et aux pouvoirs publics de faire culture commune sur les apports de l'éducation populaire pour répondre aux enjeux de société.

”

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

Comité de filière Animation : malgré la difficulté à percevoir des avancées majeures au sein du CFA, un travail du collège des AJEP animé par le Cnajep très intéressant et mobilisateur.

A la suite des assises de l'animation qui se sont déroulées de novembre 2021 à février 2022 et conformément au plan d'actions gouvernemental *Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs* annoncé le 22 février 2022, le gouvernement, par sa Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au service national universel, a installé **un comité de filière « Animation »**. Ce comité de filière rassemble l'ensemble de la filière « Animation » : collectivités locales, associations de jeunesse et d'éducation populaire, financeurs, organisations patronales, organisations syndicales.



Les associations membres du bureau du comité de filière au titre du collège « Jeunesse éducation populaire » ont choisi de travailler sur **des propositions communes** à porter ensemble. Cette démarche engagée dès le mois de janvier et animée par le Cnajep a rassemblé **10 organisations membres** ou en suivi du bureau du comité de filière et a associé **Hexopée**. A partir des contributions de chaque organisation, en juin 2023, **36 propositions** ont émergé de cette démarche et ont été validé par le collectif.

Une action collective aussi dans le champ de l'éducation populaire avec des expressions communes, comme avec Hexopée pour rappeler le rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire, aujourd'hui fragilisées.



Le renouvellement de l'Agrément JEP

Le Cnajep a organisé avec le Bureau du partenariat JEP de la DJEPVA un **webinaire le 13 avril 2023** pour **informer au mieux le réseau**.



Ce webinaire avait pour objectif de (re)partager les éléments de cadrage du renouvellement de l'agrément JEP et de répondre aux questions des membres du Cnajep. Il était coanimé avec la DJEPVA (direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative).



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire



Charte Jeunesse et Éducation populaire

Depuis les Rencontres nationales de l'Éducation populaire RNEP 2022 en passant par l'Agorajep du 15 décembre 2022, cette « charte JEP » s'est élaborée petit à petit.

Lors de la Conférence des Président.es et/ou Délégué.es général.es des associations membres du 20 juin 2023, le calendrier a été présenté et un courrier envoyé au réseau pour donner **la possibilité à tous les membres du Cnajep de contribuer au projet de déclinaison JEP de la Charte des engagements réciproques**. Les retours ont été traités pour permettre une validation du document fin 2023 afin qu'il soit partagé pour ouvrir les échanges sur des signatures territoriales en vue d'une signature nationale lors des RNEP 2024.

Auditions



Commission des Affaires culturelles et de l'éducation

Le Cnajep a été auditionné le 15 mars 2023 par la Commission des Affaires culturelles et de l'éducation, présidée par Isabelle Rauch dans le cadre d'une table ronde sur la vie des associations après la crise sanitaire.

Le Cnajep a également été auditionné **le 10 mai et le 11 octobre 2023** dans le cadre du **Groupe d'étude Éducation populaire** à l'Assemblée Nationale :



Pour une société coconstruite avec l'éducation populaire

Vers les RNEP 2024

Après une 1ère édition de Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire en mars 2022, l'année 2023 a été marquée par la **mobilisation des Crajep** pour organiser des **rencontres territoriales** et créer une dynamique vers les RNEP 2024 : Crajep Auvergne Rhône Alpes en mai 2023, Crajep IDF octobre 2023, Crajep Occitanie novembre 2023.



Focus 2024

En 2024, le Crajep co-organise de nouveau avec la Ville de Poitiers les 2e Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire, qui auront lieu les 30,31 mai et 1er juin 2024.

Cette nouvelle édition portera sur la problématique : « **Quartiers populaires, territoires ruraux, territoires ultra-marins... : comment lutter contre le recul de l'accès aux droits et le risque de désertification éducative, culturelle et sportive ?** ». Il s'agira notamment de questionner comment l'éducation populaire pense, trouve et propose des « espaces » dans ces différents territoires ; comment elle s'invite dans les temps libérés et permet, par des méthodes participatives, aux habitantes et habitants d'être actrices et acteurs de leur vie et de leur territoire de vie.

Les rencontres déboucheront sur un atelier de co-construction d'une **proposition de loi pour l'éducation populaire**, à partir des propositions de 2022.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE CONSTRUITE PAR ET POUR TOUTES ET TOUS

“

Le Cnajep doit approfondir ses réflexions sur les processus démocratiques et permettre à ses membres de s'approprier ce travail.

Il doit poursuivre la défense d'une société démocratique qui associe l'ensemble des citoyen.ne.s et promeut les libertés associatives.

”

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027



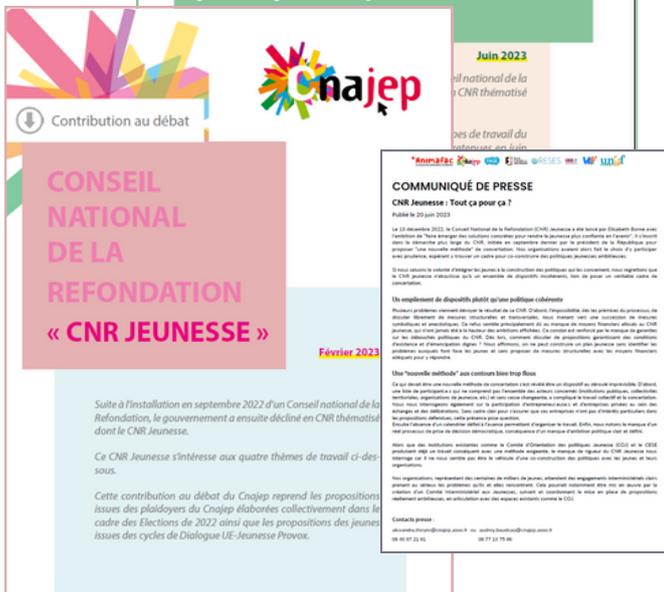
Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Conseil national de la Refondation JEUNESSE



Suite à l'installation en septembre 2022 d'un Conseil national de la Refondation, le gouvernement a ensuite décliné en CNR thématisé dont le CNR Jeunesse. Ce CNR Jeunesse s'intéresse aux quatre thèmes de travail : Avenir professionnel, Vie quotidienne, Action écologique, Engagement citoyen.

Le Cnajep a élaboré deux contributions au débat qui reprennent les propositions issues des plaidoyers du Cnajep élaborées collectivement dans le cadre des Elections de 2022 ainsi que les propositions des jeunes issues des cycles de Dialogue UE-Jeunesse Provox.



En juin 2023, le Cnajep publiait avec les autres organisations du CNR un communiqué : "nous saluons la volonté d'intégrer les jeunes à la construction des politiques qui les concernent, nous regrettons que le CNR jeunesse n'aboutisse qu'à un ensemble de dispositifs incohérents, loin de poser un véritable cadre de concertation."

Le Cnajep s'est mobilisé de manière importante dans le collectif « démocratie, droits et libertés » et a œuvré pour que le Mouvement associatif s'empare de ce sujet. Le Cnajep rappelait dans son communiqué du 5 avril 2023 que "les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les lieux d'éducation populaire agissent aujourd'hui comme hier pour une démocratie en actes et défendent les libertés et droits fondamentaux".

Toujours mobilisé sur les enjeux démocratique, le Cnajep s'exprimait dans un communiqué collectif du 19 décembre 2023 pour appeler "les parlementaires à ne pas adopter le projet de loi Asile et Immigration. Les personnes étrangères méritent mieux que des manœuvres et marchandages politiques sur un texte qui bafoue les droits fondamentaux."





Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous



Dialogue structuré territorial

Depuis qu'il a été introduit dans la loi française en 2017, le dialogue structuré territorial s'est développé dans certaines régions. Progressivement, sa nécessité est reconnue pour **légitimer les politiques publiques en faveur des jeunes et les coconstruire avec ces dernières.**

Les processus de DST sont mis en œuvre par des acteurs régionaux (l'Etat en région, les Conseils Régionaux, les CRAJEP...) et au niveau national, une dynamique volontariste **animée par le Cnajep, la DJEPVA et l'ANACEJ** permet de poursuivre l'outillage, l'accompagnement, la formation...

En 2023, et compte tenu de l'avancée du processus dans les régions françaises, il était nécessaire de **mettre à jour les "kits d'action"** précédemment élaborés en 2017 puis 2019. Si la méthode n'a pas évolué, les besoins des actrices et acteurs se font plus précis pour faciliter sa mise en œuvre. Ce **troisième livret d'action** a donc vocation à rappeler ce qu'est le dialogue structuré territorial et à faire **un point sur les processus en cours**. Il fournit ainsi des exemples concrets de DST, mais également des fiches pratiques et des astuces qui aideront dans les étapes de sa mise en place.

Un espace ressources en ligne dédié

L'objectif de cet espace ressources dédié au Dialogue Structuré Territorial est de **mettre à la portée de chacun.e tous les éléments qui concernent ce processus.**

Cependant, la mise en œuvre d'un processus de DST nécessite de la formation et de l'accompagnement par les acteurs associatifs.

Dans ce contexte, nous avons **un partenariat fort avec le Bureau des politiques de jeunesse de la DJEPVA** pour déployer la méthode sur les territoires avec une logique de formation des agents.





Pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous

Agorajep 2023

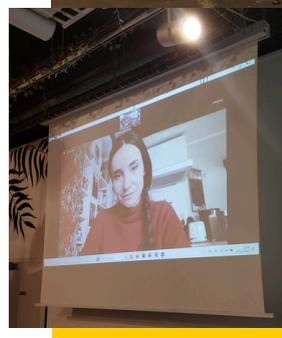
Le 15 décembre 2023, le Cnajep réunissait 80 participant.e.s issu.e.s d'une diversité d'associations afin d'échanger sur les problématiques rencontrées par les jeunes et **co-construire des réponses politiques adaptées**.



Quatre ateliers animés et appuyés par les travaux d'organisations membres du Cnajep, ainsi que l'enrichissante intervention de la journaliste Salomé Saqué, venue présenter ses travaux sur la place et les difficultés des jeunes dans la société, ont ainsi pu orienter et alimenter les riches échanges entre les intervenants de la table ronde conclusive de la journée : Marie Caillaud, présidente du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse ; Elias Dray, vice-président du Forum européen de la jeunesse ; et Chloé Ridel, fondatrice de l'association Mieux Voter.

Les thématiques de la **précarité** et de la **lutte contre les déterminismes**, des **mobilités**, de la **participation citoyenne** et de la lutte contre les **discriminations**, ainsi que de la **justice sociale et écologique** ont ainsi constitué le fil conducteur de cette Agorajep.

Ce lieu d'échanges et de partage essentiel a ainsi pu confirmer, préciser et **faire évoluer les constats et les propositions** du Cnajep pour des politiques publiques répondant réellement aux **besoins des jeunes**.



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE QUI LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DÉTERMINISME

“

Le Cnajep promeut l'action de l'éducation populaire pour l'émancipation individuelle et collective dans une volonté de transformation sociale. Il doit favoriser les débats en interne et avec d'autres et doit permettre l'élaboration d'argumentaires pour lutter contre toutes les formes de déterminisme.

En ce sens, il agit pour une société enrichie par l'esprit critique, qui prend en compte les droits culturels et questionne l'accès et l'usage du numérique

”

MOTION D'ORIENTATION 2023-2027



Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Éducation populaire et culture



Une interlocution renforcée entre les associations de jeunesse et d'éducation populaire et le Ministère de la Culture à laquelle a participé le Cnajep pour repenser la Charte culture Educ pop qui fête ses 25 ans en 2024. Avec deux projets : « toiletter » la Charte et fêter ce **partenariat historique entre Ajep et Ministère de la Culture**. Un sujet suivi par le groupe d'appui "Éducation populaire et culture" du Cnajep.

Bénévalibre : un logiciel libre pour faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations.

Le Cnajep a poursuivi son engagement au sein du comité de pilotage de Bénévalibre. Un **webinaire** a été proposé le **2 février 2023** pour faire connaître cet outil et échanger sur les questions qu'il soulève concernant le bénévolat.



Logiciel libre, cet outil s'inscrit dans une logique de bien commun. Il préserve l'autonomie des associations qui, loin d'en être captives, ont la possibilité de l'adapter et de faire profiter la communauté des utilisateurs d'éventuelles modifications.

Il permet d'enregistrer le temps que les bénévoles consacrent à leurs activités associatives mais laisse à l'entière discrétion des acteurs (associations et bénévoles) le soin de choisir par eux-mêmes **les voies les plus pertinentes pour valoriser ce temps**.

Les utilisateurs peuvent opter pour l'attribution d'une valeur monétaire à ce temps bénévole, suivant en cela les prescriptions que la réforme du plan comptable des associations de 2018 a renforcées. Mais les utilisateurs de Bénévalibre gardent l'entière liberté d'exprimer leur méfiance, voire leur hostilité, à l'égard de cette monétarisation de la valorisation du bénévolat au motif qu'elle enferme ce comportement dans une vision trop exclusivement économique et en masque la dimension d'engagement. Ils pourront en conséquence adopter d'autres modes de valorisation.

Outil d'usage simple, s'inscrivant dans une optique de fonctionnement collaboratif et décentralisé, Bénévalibre est un logiciel soucieux de préserver le pouvoir des acteurs associatifs.



Pour une société plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme

Violences sexistes et sexuelles

Le Cnajep a lancé un groupe de travail sur le sujet des **Violences sexistes et sexuelles dans les ACM (Accueils collectifs de mineurs)**. Les premières réunions visaient à recenser les besoins et les actions des organisations et identifier des pistes communes sur lesquelles agir ensemble au Cnajep (et dans le GT6 du comité de filière Animation).



Des réunions pour partager sur ce sujet les questionnements et ce que les AJEP mettent déjà en place pour lutter contre ces violences ; ces échanges ont particulièrement nourri les travaux du CFA qui avait en 2023 un groupe de travail dédié à cette question.

Ce groupe de travail a également pu échanger sur la saisine portée par Evanne Jeanne-Rose, représentant du Cnajep au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) sur **l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)**. Une grande enquête a été lancée et le Cnajep a pu la partager et y contribuer.



Place aux Jeunes

Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes ! » (PAJ), dont le Cnajep fait partie, et en lien avec la Commission « Jeunesses et Solidarité Internationale » de Coordination SUD, des ateliers d'échanges de pratiques sont organisés.

Lors de ces ateliers, des fiches de recommandations et ressources sont proposées à partir de témoignages sur un enjeu spécifique lié aux jeunesses.

Les jeunesses font face à des discriminations et oppressions diverses.

Adopter une approche « intersectionnelle » appliquée aux jeunesses semble donc nécessaire pour les traiter de front.

Mais comment la mettre en place ?

C'est à cette question que les participant·e·s à l'atelier d'échange de pratiques du 7 avril 2023 ont tenté de répondre à partir de témoignages.

Dans le cadre du projet, de la **formation “par les pairs”** est aussi soutenue. une initiative que le Cnajep soutien et partage.



LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES-DROITES

Une première année déterminante qui a donné l'envie de lancer une deuxième année.

Lancé en 2022, le chantier de « **Lutte contre les idées des extrêmes droites** » au Cnajep s'est concrétisé en 2023 à travers un parcours de formation et la mise à disposition d'outils existants dans un espace en ligne dédié.

L'objectif de ce chantier est de **mieux comprendre, d'analyser les ressorts d'une part de la prolifération des idées d'extrême-droite** dans un certain nombre de mouvements et partis politiques et, d'autre part, de la progression du vote d'extrême-droite, afin de **mieux agir au niveau de nos organisations**.

Un **parcours de formation de 3 journées** a été proposé :

- Une première journée, le 19 janvier 2023, au Palais de la Porte Dorée, musée de l'Histoire de l'immigration : visite et débat sur l'histoire et le rapport aux migrations. Ce temps était aussi l'occasion d'échanger sur la manière de travailler du Palais de la Porte Dorée et les questionnements qu'il rencontre.
- Le jeudi 6 avril 2023 au Site-Mémorial du Camp des Milles, camp d'internement et de déportation pendant la Seconde Guerre Mondiale. Visite guidée la matinée puis parcours de formation autour des étapes et facteurs qui participent au basculement d'une société. Cette visite a été suivie d'une rencontre-débat avec Loïc Gachon, maire de Vitrolles, sur l'expérience de la ville dans sa lutte contre l'extrême-droite et sur la place de l'éducation populaire.
- Le 8 ou 9 Juin 2023, une intervention de Philippe Corcuff, Professeur des universités en science politique qui a apporté des éléments d'analyse sur les discours et la propagation des idées des extrêmes droites au-delà des partis identifiés comme tels.



15 personnes de 11 organisations différentes ont suivi cette formation.

Cette action collective permet **l'interconnaissance** entre les membres, les structures et leurs actions, mais également de **nous questionner sur ce qui fait commun**, dans ce que **l'on prône** ainsi que ce que l'on **rejette**. Cela peut donner l'envie de créer des ponts entre les structures, de construire des actions ensemble.

(Les formateurs pour cette première année étaient issus des Céméa et de l'Afocal, la conception de la formation est collective).



LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES-DROITES



En parallèle de ces formations, un **espace en ligne** a été créé et alimenté par des ressources variées (articles, ouvrages, vidéos...) mais également par les outils et projets portés par les membres du Cnajep sur ces questions.

Cet espace est **collaboratif**, alimenté par les envois des membres et doit également permettre une meilleure connaissance des outils et démarches de chacun-e.

Cette première année déterminante a donné l'envie de lancer **une deuxième année** au niveau du Cnajep, mais a également impulsé la mise en place d'actions par les membres.

Focus 2024

En 2024, nous avons mis en place **un nouveau parcours de formation**, sur le même modèle qu'en 2023, qui réunit cette fois-ci 30 inscrit-e-s, (co-animé cette fois-ci par la Fédération Léo Lagrange et les Céméa).

Les personnes impliquées dans la première année de formation en 2023 ont également poursuivi leurs réflexions lors d'un séjour en Italie, qui avait pour objectif de se questionner, et questionner nos partenaires italiens, sur les conséquences de l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Meloni.

Le chantier d'outillage de 2 ans débouche sur l'écriture d'un argumentaire externe reprenant les visions de l'Education populaire et un livret pédagogique à usage interne, pour ouvrir des espaces de débats sur ces questions, mais également réagir face à des discours ou actes prônant des idées d'extrême droite.

Au niveau des membres, de nombreuses actions ont été mises en place sur ce sujet : une formation de 2 jours par le Crajep Centre Val de Loire, un parcours proposé par le Crajep Nouvelle Aquitaine, une conférence organisée par les Jeunes Européens Rouen, l'écriture d'un guide interne sur ces questions par l'ANESTAPS,...

Dans le contexte des élections européennes 2024

**Le Cnajep s'engage pour une Europe de la paix,
citoyenne, sociale, solidaire et écologique**



Ce document de **positionnement**, adopté lors de **l'Assemblée des membres du Cnajep du 18 octobre 2023**, est le résultat de plusieurs mois de réflexion autour des enjeux liés aux Elections européennes de 2024.

Il s'agit d'un document à destination des membres du réseau, d'interlocuteurs, d'institutions, de partenaires...

Il doit permettre **d'interpeller** lors des Elections européennes de 2024 ainsi que pendant toute la durée de la mandature du prochain Parlement européen.

Il est également utilisable comme **repère pour les représentant·e·s** du Cnajep.

Il est plus que jamais nécessaire de revenir au projet historique européen qui a pour ambition de réunir les peuples pour construire la paix et des coopérations au-delà des enjeux nationaux.

Le texte s'articule autour de 4 axes :

- **Pour une Europe qui relève les défis des transitions**
- **Pour une Europe co-construite avec l'éducation populaire**
- **Pour une Europe plus démocratique construite par et pour toutes et tous**
- **Pour une Europe plus égalitaire qui lutte contre toute forme de déterminisme**

Les annexes associées au Rapport d'activités :

ANNEXE 1

**PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE
JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE**

ANNEXE 2

ASSOCIATIONS MEMBRES EN 2023

ÉDUCATION POPULAIRE

ASSOCIATION DES DÉPOSANTS AUX ARCHIVES JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE (ADAJEP)

Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).

Mandat : ALF

L'année 2023 a été marquée pour l'ADAJEP par le départ de Jonathan Landau et l'arrivée de Rachel Guérin au poste d'archiviste du PAJEP.

Elle a été aussi l'année d'une modification mineure des statuts pour clarifier le nom de l'association, ainsi que l'année du renouvellement de l'agrément Jeunesse et Education Populaire. En 2023, c'est aussi l'année où toutes les grandes associations têtes de réseau de l'Education Populaire ont finalement déposé leurs archives au PAJEP. L'année 2023 s'est terminée avec un résultat positif et l'annonce de la participation forte de l'ADAJEP aux 60 ans du FONJEP. Concrètement, j'ai participé aux 6 réunions de CA, à l'AGE et à l'AGO de l'ADAJEP, soit environ 20 heures de participation bénévole sur l'année 2023.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) - CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D'ORIENTATION

Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.

Mandat : MJC
de France

Le Conseil scientifique et d'orientation ne s'est pas réuni en 2023. La plénière d'installation est prévue le 10 juin 2024.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) COMITÉ DE LECTURE DE LA REVUE DE L'INJEP « LES CAHIERS DE L'ACTION »

MANDAT :
CCSC/JPA + 1
place possible

En 2023 : Enjeux pour le CNAJEP, ses membres et les réseaux d'éducation populaire : La vocation des Cahiers de l'action est de produire des articles à la croisée des chemins entre les terrains de l'action jeunesse - éducation populaire et les travaux de chercheurs. En étant associé au "comité de programmation" depuis quelques années, le CNAJEP peut proposer des thématiques pour de futurs numéros des Cahiers de l'action (planification à plus de douze mois). Nous suggérons de diffuser un formulaire dans le réseau du CNAJEP pour inviter les associations membres et les acteurs de terrain à élaborer des propositions de sujets afin de valoriser et faire connaître les initiatives à la croisée de la recherche et du terrain dans l'action quotidienne.

COMMISSION PROFESSIONNELLE CONSULTATIVE DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION (CPC)

Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.

MANDAT :
Titulaire FAGE/
Suppléante
CEMEA

En 2023, les CPC ont été consacrées à la réingénierie des diplômes afin de rationaliser et de simplifier la filière JEPS par la fusion de diplômes déjà existants, principalement dans le champ du sport. Les votes qui interviennent après la présentation de documents, sont majoritairement favorables aux propositions faites par le Ministère,

ÉDUCATION POPULAIRE

COMITÉ DE PILOTAGE RÉINGÉNIERIE DES DIPLÔMES DE LA FILIÈRE JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Démarche enclenchée en mars 2022, la réingénierie des diplômes de la filière JEPS doit conduire à leur structuration en blocs de compétences, dans le prolongement de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et de la création de France Compétences. Le CNAJEP est investi dans cette démarche, étant présent à l'ensemble des groupes de travail pilotés par le Ministère, sur tous les niveaux de formation.

MANDAT :
CEMEA

En 2023, plusieurs étapes ont marqué ce travail de rénovation. Une première étape de janvier à juin, où le CPJEPS en blocs de compétences a été finalisé et où les contours du nouveau et unique BPJEPS « Animation » se sont progressivement dessinés, avec l'élaboration des blocs spécifiques au champ de l'animation. Une deuxième étape en juin puisque les travaux sur l'ingénierie sont temporairement interrompus. A la demande de la ministre déléguée en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle, les diplômes jeunesse et sport ont bénéficié d'un report d'un an, afin d'affiner les travaux de prospective sur les métiers du Sport.

Enfin une troisième période : Les travaux d'ingénierie ont repris début octobre. Les travaux ont porté tout d'abord sur la finalisation des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation (RACE) des CPJEPS et des 3 BPJEPS préfigurateurs (Animation, Activité physique pour tous, activités équestres) ; puis ont commencé sur le DESJEPS avec l'analyse des besoins pour les employeurs et les caractéristiques des stagiaires.

COMITÉ DE COORDINATION RELATIF À "L'APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT"

MANDAT :
CEMEA/UFCV

En 2023 : Le développement de l'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport demeure un enjeu majeur pour le ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) en 2023, notamment dans la perspective pour la France d'accompagner le développement des activités de loisirs, de la pratique sportive et d'organiser la coupe du monde de rugby de 2023, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, mais aussi du fait des besoins croissants s'agissant de l'accès à la culture, aux loisirs et à la prise en charge éducative, en complément et dans la continuité des temps scolaires.

C'est dans ce contexte que le ministère a souhaité valoriser l'APPRENTISSAGE dans les métiers du sport et de l'animation au travers d'une campagne de communication.

Les objectifs de cette campagne sont :

- de mieux faire connaître les atouts de ce dispositif dans nos secteurs aux potentiels acteurs ;
- d'informer sur le prolongement des aides pour les employeurs annoncées par le gouvernement ;
- d'encourager plus de jeunes et d'employeurs à s'engager dans l'apprentissage.

CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CNTE)

Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.

MANDAT :
Titulaire PEC
Suppléant.e.s
FAGE/LIGUE
ENSEIGNEMENT

L'année 2023 a été marquée par cinq avis rendus par le CNTE, dans un contexte d'urgence écologique et climatique. Le rapport présenté au CNTE par le Haut Conseil pour le Climat, intitulé "Acter l'urgence, engager les moyens", a souligné que, bien que la baisse des émissions se soit poursuivie en France en 2022 et 2023, le rythme reste insuffisant pour atteindre les objectifs de 2030. C'est avec cette prise de conscience de la nécessité de mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de transition écologique que nous avons contribué aux avis du CNTE.

L'urgence de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique a été le moteur de plusieurs avis du CNAJEP au CNTE cette année. Dans ce cadre, nous avons voté en début d'année un avis sur le deuxième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-2), et en mai 2023, nous avons approuvé une trajectoire d'adaptation à un réchauffement de +4°C en France métropolitaine. Nous avons insisté sur le fait que cette trajectoire ne doit pas signifier l'abandon des objectifs de l'Accord de Paris, qui doivent rester au cœur des politiques publiques.

Au-delà des votes, nous avons participé à des séances d'information, des moments tout aussi importants pour faire entendre notre voix et ajuster les projets. Par exemple, lors des discussions sur la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML) 2030, nous avons relevé des divergences entre les objectifs de cette stratégie et les engagements environnementaux pris par la France au sein de l'UICN, de l'AIFM ou des instances de l'UE.

Si ces avis ont permis des avancées dans la préservation et la protection de l'environnement, les modalités de délibération du CNTE doivent encore être améliorées pour permettre une véritable formulation des divergences d'opinion, ainsi que la possibilité d'émettre un avis global, positif ou négatif, sur le texte soumis à notre examen.

Enfin, la fin de l'année 2023 a été marquée par l'élargissement du CNTE à la jeunesse, une évolution positive que nous avons saluée, permettant une meilleure représentativité au sein du conseil. Cela est d'autant plus important que la voix des jeunes est souvent peu entendue dans les institutions. Une bonne nouvelle pour les nombreux travaux qui attendent le CNTE en 2024.

COMITÉ NATIONAL DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CNSTI)

Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et en cohérence avec les grandes orientations de la stratégie nationale de recherche proposées par le Conseil stratégique de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.

MANDAT :
AFA

Le CNSTI ne s'est pas réuni depuis 2022.

POLITIQUE JEUNESSE

CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE (COJ)

Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques. A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

MANDAT :
Collège des jeunes
et de leurs
organisations :
Titulaires : FAGE/
ATD QUART MONDE/
RNJA Suppléant.es :
AFOCAL/FAGE
Collège
associations et
mouvements de
jeunesse et
d'éducation
populaire :
Titulaires : CMJCF/
JPA/LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT –
Suppléant.es :
FRANCAS/UNHAJ/
CNFR

Un événement particulièrement important dans notre implication au COJ a été la rédaction du rapport au sujet de l'insertion des jeunes en sortie d'ASE "laissez-nous réaliser nos rêves !". Dans le cadre de la rédaction, un séminaire a été organisé avec les jeunes concernés.

Par ailleurs, un nouveau rapport d'étape a été réalisé au sein de la commission insertion sur le CEJ jeunes en rupture. Depuis Septembre 2023, co-animation du rapport sur le Service Civique. Nous avons auditionné – et sous la responsabilité d'Anne Carayon et Fabien Guichou (Présidente et VP de la commission éducation populaire) – plusieurs personnalités de manière à rédiger un rapport ambitieux qui aboutira à la rentrée scolaire 2024.

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PIA JEUNESSE

Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse ».
Pas d'éléments pour 2023.

MANDAT :
UNHAJ

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES PUBLICATIONS DESTINÉES À L'ENFANCE ET À L'ADOLESCENCE

Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse ».

Pas d'éléments pour 2023.

MANDAT :
Titulaire FCPE –
Suppléant FCPE

EUROPE INTERNATIONALE

COORDINATION SUD

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

L'année 2023 fut marquée par la reconfiguration des groupes de travail et autres commissions à Coordination Sud. Ce que l'on appelle la « réforme plaidoyer » a eu comme objectif de recentrer les axes de plaidoyer du collectif autour des enjeux qui rassemblent les membres : enjeux humanitaires, de développement, plaidoyer européen et recherche de financements ou encore jeunesse et ECSI, les thématiques sont bien diverses. En 2024, ce seront les 30 ans de Coordination Sud, l'occasion de se retrouver et célébrer les grandes réussites des dernières années

MANDAT :
FEDERATION LEO
LAGRANGE

LE CONSEIL NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CNDSI)

Le CNDSI est l'instance de concertation privilégiée de l'Etat sur les questions liées à la politique de développement et de coopération internationale de la France.

MANDAT :
EEUDF

Depuis juin 2021 le Cnajep est représenté au CNDSI et participe en son sein aux travaux du collège des acteurs associatifs présidé par Coordination SUD. Réunie quatre fois en plénière en 2023, l'instance a porté ses discussions sur des sujets d'actualité : situations géopolitiques au Sahel, dans les territoires palestiniens et en Ukraine, engagements financiers de la France dans la coopération internationale et le développement, responsabilité sociétale des entreprises, économie sociale et solidaire, diplomatie climatique, etc.

Un nouveau groupe de travail s'est constitué sur le rôle des territoires dans les démarches de coopération et de solidarité internationale. Le Cnajep a pris part précédemment au groupe de travail sur la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. Celui-ci a terminé ses travaux en 2023 et partagera un rapport et des recommandations au premier semestre 2024.

FRANCE VOLONTAIRES

Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

MANDAT :
Cnajep

En 2023, France Volontaires a travaillé à mettre en œuvre la transformation de la structure en GIP (Groupe d'intérêt public) et à continuer à élargir les membres et les partenaires. Des campagnes de communication ont été développées afin de valoriser le volontariat dans sa diversité.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ)

L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.

MANDAT :
Animafac

L'année 2023 a été remarquable pour l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) à plusieurs égards. Marquant la première année complète de reprise post-crise sanitaire, la mobilisation des jeunes a retrouvé son niveau pré-covid. Cette année a célébré les 55 ans de l'OFQJ avec une programmation diversifiée et dynamique, tant en France qu'au Québec. Les programmes ont été rendus plus accessibles aux jeunes avec moins d'opportunités, avec un fort accent sur la promotion auprès de ce public. L'OFQJ a également renforcé son soutien à la mobilité internationale des jeunes en insertion sociale et professionnelle et a poursuivi son programme de service civique, tout en faisant face à des défis tels que la hausse des coûts de mobilité et une légère diminution de l'attractivité des stages pour les demandeurs d'emploi jeunes adultes.

En fin d'année, l'OFQJ a pu réorganiser son Conseil d'Administration au Québec après 4 ans d'absence. Il a notamment pu formuler des recommandations axées pour 2024 sur les financements, la gouvernance, la francophonie, l'accessibilité des programmes et la transition écologique. Cette dernière recommandation a notamment été impulsée par le CNAJEP et est une première dans l'histoire de l'Office !

FORUM EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.

MANDAT :
SGDF

En 2023, le Cnajep a participé à de nombreuses activités du forum européen de la jeunesse. Au programme : échanges entre organisations européennes, participations aux deux conseils des membres. Nous avons voté un plan stratégique pour 2024-2028 et un ensemble de textes. En avril, il y a eu l'élection des 20 représentants du forum auprès du conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe pour lequel le Cnajep a soutenu la candidature de Léonard Ly Tri, qui a été réélu pour le mandat 2024-2025, avec le score le plus élevé parmi les conseils nationaux de jeunesse.

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités - gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ). Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

MANDAT :
SGDF

En 2023 : Depuis 2 ans, le Cnajep siège au conseil consultatif sur la jeunesse du conseil de l'Europe. Nous avons participé aux deux rencontres statutaires. Léonard a suivi les sujets relatifs à la révision de la mise en œuvre de la recommandation liée au travail de jeunesse, le travail du partenariat entre l'UE et le Conseil de l'Europe sur les thématiques de jeunesse ainsi que la mobilité. Léonard a également été membre remplaçant du comité de programmation sur la jeunesse, c'est l'instance qui définit les activités des centres européens de la jeunesse et l'attribution de subventions du fonds européen pour la jeunesse.

COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION DU PROGRAMME ERASMUS + JEUNESSE

Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus+, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes

MANDAT :
FAGE

Pas d'éléments en 2023. année de renouvellement de mandat.

COMITÉ NATIONAL ERASMUS + JEUNESSE

Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.

MANDAT :
Titulaires : FAGE/
SGDF/
SOLIDARITES
JEUNESSES/FLL -
Suppléant.es :
PEC/CEMEA/
CMJCF/FRANCAS

Pas d'éléments en 2023.

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.

Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration

Conseil d'administration : Le Cnajep a poursuivi sa participation au sein de l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Conseil d'orientation : L'année 2023 marque les 60 ans du traité de l'Elysée et donc de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). La relation entre le Cnajep et son homologue allemand du DBJR a contribué à célébrer cet anniversaire. Le Cnajep était présent lors de l'Assemblée générale du DBJR ayant pour thème la coopération européenne. De plus, le Cnajep - en tant que co-Président du Conseil d'orientation de l'OFAJ avec le DBJR - a porté ses valeurs au sein de l'institution pour l'éducation populaire, l'éducation à la paix et la pédagogie interculturelle. Enfin, l'année 2023 marque la fin des négociations sur les nouvelles directives financières de l'institution. Les effets de celles-ci sur les projets portés par les associations devront être suivis et analysés.

MANDAT :

Conseil
d'administration :
Titulaire CMJCF/
Suppléante CMJCF

Conseil d'orientation :
Titulaire PEC/
suppléante CEMEA

INSTANCES

MOUVEMENT ASSOCIATIF

Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.

En 2023 : Le Cnajep assure la vice-présidence du Mouvement associatif. A ce titre il se réjouit de la réelle prise en compte de priorités du Cnajep comme l'engagement pour les libertés associatives ou le positionnement sans ambiguïté face aux idées et aux pratiques de l'Extrême-droite.

MANDAT

Conseil
d'administration :
Titulaire : Ligue de
l'Enseignement -
Suppléant : FRANCAS
Bureau : Ligue de
l'Enseignement

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.

MANDAT :
MRJC

L'année 2023 a été une année de transition avec l'installation du nouveau comité consultatif du FDVA, suite à la publication de l'arrêté du 20 juin 2023 relatif à sa constitution. Le CNAJEP a été proposé par le Mouvement associatif pour poursuivre sa participation au titre du collège des personnes qualifiées. Une réunion s'est tenue en 2023 pour prendre acte des décisions qui avaient été prises concernant les attributions 2022. Il a pu être demandé une d'améliorer les conditions de la participation et de la contribution des différents membres. Début 2024, une réunion s'est tenue en présence de Prisca Thevenot, Thibaut De Saint Pol et Maxime Baduel et dont les objectifs étaient de parler de la programmation 2024, notamment le retour d'un volet recherche - action / expérimentation.

COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION ET D'ÉVALUATION DES CITÉS ÉDUCATIVES (CNOE)

Les Cités éducatives amènent à réfléchir et à mettre en mouvement la transversalité des communautés éducatives sur des territoires qui connaissent problématiques sociales. En tant qu'acteurs éducatifs, les AJEP ont toute leur place et un rôle précieux à jouer, sur les territoires mais aussi au sein des groupes pilotes thématiques (citoyenneté & esprit critique, égalité filles/garçons, numérique, relations avec les familles, etc.). Le CNAJEP siège dans le collège des acteurs du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) qui a pour mission d'éclairer le programme des Cités Educatives et de faire des recommandations pour les pouvoirs publics.

MANDAT :
FRANCAS

En 2023, ce Comité ne s'est pas réuni.

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL (CESE)

Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse

La mission première du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental.

MANDAT :
UNHAJ

L'année 2023 a été marquée par l'organisation conjointement avec Isabelle Doresse conseillère au CESE pour ATD-Quart Monde d'un événement portant sur les politiques de jeunesse rassemblant près de 250 personnes. Cet événement a donné suite en décembre au vote d'une résolution du CESE concernant les politiques de jeunesse. L'année 2023 a également été marquée par la prise d'une co-rapportage avec Cécile Gondard Lalanne, conseillère au CESE pour Solidaire, d'un avis concernant l'Education à la vie Affective, Relationnelle et Sexuelle. Enfin, l'année 2023 a été marquée par la fin de la convention Citoyenne sur la fin de vie. En tant que conseiller j'ai participé en parallèle à la commission temporaire sur la fin de vie.

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d’Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l’Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF – Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d’Enfants et de Jeunes
8. ANIMA'FAC
9. ARC EN CIEL THEATRE
10. ATC - Association Touristique des Cheminots
11. ATD Quart Monde
12. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l’Aide aux Citoyens
13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
14. CCSC – Volontariats
15. CEMEA - Centres d’Entraînement aux Méthodes d’Education Active
16. CFAG – Centre de Formation d’Animateurs et de Gestionnaires
17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
18. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
20. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
21. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
22. COEXISTER
23. CONCORDIA
24. COTRAVAUX
25. CPCV – Organisme Protestant de Formation
26. Culture et Liberté
27. DAVID ET JONATHAN
28. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
29. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
30. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
31. Familles Rurales
32. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
33. FCSF - Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France
34. Fédération des AROEVEN
35. FFCU - Fédération Française des Clubs pour l’UNESCO
36. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l’Enseignement Public
37. FLL - Fédération Léo Lagrange
38. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
39. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs
40. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
41. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
42. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
43. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
44. IFAC - Institut de Formation, d’Animation et de Conseil
45. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
46. Jeunes Européens – France (Les)
47. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne
48. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
49. JPA - Jeunesse au Plein Air
50. La Ligue de l’Enseignement
51. Mouvement de La Paix
52. MPPF - Mouvement Français pour le Planning Familial
53. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
54. OCCE – Office Central de la Coopération à l’Ecole
55. PEC - Peuple et Culture
56. Planete Sciences
57. Réseau CIVAM
58. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
59. SGDF - Scouts et Guides de France
60. SMF – Scouts Musulmans de France
61. SJ - Solidarités Jeunesses
62. SPF - Secours Populaire Français
63. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse
64. STARTING-BLOCK
65. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
66. UFAL – Union des Familles Laïques
67. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
68. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
69. UNHAJ - Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes
70. Union REMPART
71. Vacances et Familles
72. YMCA

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

